

Monsieur Le Préfet de la Région Guyane
Préfecture de la Guyane
Rue Friedmond
97300 CAYENNE

Matoury, le 10 juin 2020

N/Réf. :

Objet :

Monsieur le Préfet,

Je soussignée Madame Anne VIGNAT DUCRET agissant en qualité de gérante de la société Bois et Sciage Guyanais (BSG), ai l'honneur de déposer une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

La société Bois et Sciage Guyanais souhaite moderniser sa scierie afin d'augmenter la productivité et développer des nouvelles activités telles que le traitement du bois. Vous trouverez donc ci-joint, Monsieur le Préfet, le dossier de demande d'autorisation d'exploiter avec la présentation de la société Bois et Sciage Guyanais et du site d'exploitation situé à Cacao, Lieu-dit Boulanger, sur la commune de Roura (973).

Ce dossier de demande d'autorisation comprend, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement et des articles L 511-1 et suivants du Code de l'Environnement :

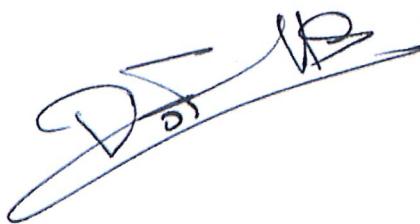
- La demande d'autorisation ;
- L'étude d'impact ;
- L'étude des dangers ;
- Le Résumé Non Technique ;
- La notice d'hygiène et de sécurité du personnel ;
- Les plans réglementaires.

Par ailleurs, en vertu de l'alinéa 3 de l'article R 512-6 du Code de l'environnement nous sollicitons l'autorisation de présenter le plan d'ensemble du site au 1/500ème.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Yves PARROUFFE
Directeur
yves.parrouffe@bsg97.fr



Anne VIGNAT DUCRET
Gérante
anne.vignat@forestieredveloppement.fr

